

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

FILIÈRE MOBILITÉ



VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE (VAE)
ET ENGINES DE DÉPLACEMENT PERSONNEL
MOTORISÉS (EDPM)

CHIFFRES CLÉS 2020

ÉDITO	3
MARCHÉ	4
ADHÉRENTS ET MISES SUR LE MARCHÉ	5
RÉSULTATS DE COLLECTE	6
RÉSEAU DE COLLECTE	8
LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ	10
ÉCONOMIE CIRCULAIRE	11
ÉTUDE PRO	12
ÉTUDE CONSO	14
COMMUNICATION B-to-B	16
SENSIBILISATION GRAND PUBLIC	18



74

ADHÉRENTS
(au 31/12/2020)



1 005

POINTS DE COLLECTE
MOBILITÉ ACTIFS
(au 31/12/2020)



1492

TONNES
SOIT 560 212 UNITÉS
MISES SUR LE MARCHÉ



+89,5%

CROISSANCE DES
MISES SUR LE MARCHÉ
VERSUS 2019



63,7

TONNES
SOIT ENVIRON
25 000 UNITÉS



65%

TAUX DE RECYCLAGE

ÉDITO



Frédéric Hédouin
Directeur Général

Pour sa 3^{ème} année d'activité, la filière mobilité de Corepile continue son développement, porté par la dynamique des ventes, le recrutement de nouveaux adhérents et l'élargissement régulier de nos réseaux de collecte.

Le cap des 70 adhérents a été franchi pour un total de 560 212 batteries mises sur le marché.

La collecte progresse de 2% à 63,7 tonnes (environ 25 000 batteries) étant donné la croissance récente du marché et la durée de vie moyenne de ces batteries (5 à 10 ans). Notre réseau de collecte se développe au fur et à mesure de la constitution de stocks de batteries usagées chez les revendeurs indépendants, les enseignes multisports et la grande distribution.

Avec l'ensemble de nos partenaires, nous adaptons nos dispositifs pour optimiser la collecte et le recyclage des batteries ainsi que la sécurisation des flux. De nombreuses études permettent de mieux connaître les comportements des usagers de la mobilité électrique usagée et de flécher notre visibilité et nos actions de sensibilisation des publics avec efficacité.

L'activité fait l'objet d'une comptabilité analytique séparée et représente environ 7% du fonctionnement global de Corepile dont une partie de l'équipe est de plus en plus mobilisée afin d'accompagner cette «Vélorution» !

“ Quand en 2017, nous avons sollicité Corepile pour mettre en place une filière collective et volontaire, pour la collecte et le recyclage des batteries de vélos à assistance électrique, nous n'anticipions pas un tel développement de ce marché de la mobilité électrique encore accentué par la crise sanitaire.

Le savoir-faire de Corepile, éco-organisme leader en France et en Europe pour la filière piles et accumulateurs portables, a fait ses preuves et la mise en place des réseaux de collecte

s'organise progressivement à l'image de certains pays voisins. Ce rapport d'activité détaille les principaux résultats et actions menées avec succès depuis 3 ans.

Le nouveau «règlement européen batteries» précisera les définitions de ces véhicules électriques légers et plus largement leurs modalités d'encadrement et objectifs spécifiques en Europe. Cette filière devrait ainsi passer sous agrément d'État en France dans les toutes prochaines années et dans la continuité de nos initiatives communes.



Jérôme Valentin
Président de l'USC

MARCHÉ



ADHÉRENTS ET MISES SUR LE MARCHÉ »



QUELLES SONT LES BATTERIES CONCERNÉES ?

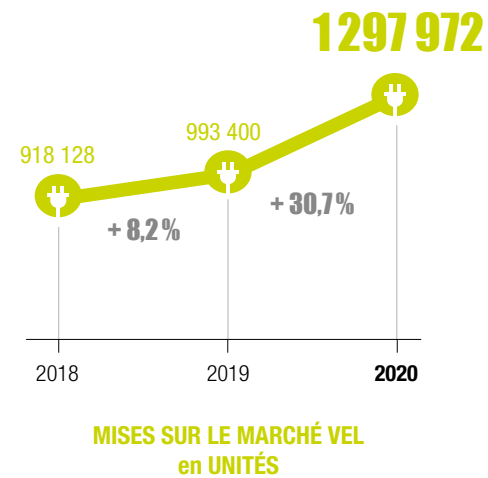
Pour désigner les batteries des véhicules électriques légers (VEL) servant à proposer une assistance électrique aux vélos (VAE) et une propulsion aux engins de déplacement personnels motorisés (EDPM tels que trottinettes, gyropodes, monoroues, hoverboards, skateboards, voire scooters électriques), il est généralement admis par la profession que la plupart des batteries ont un poids de 2 à 5 kg. Toutefois, la limite supérieure de 20 kg en déclaration est possible, dans l'attente des nouvelles dispositions du règlement européen.



Le marché de la mobilité électrique est en pleine progression avec des perspectives en 2025 de plus de 2,5 millions d'unités mises sur le marché en France.

La crise sanitaire a fortement incité à se déplacer avec de nouveaux moyens de transport ce qui a bénéficié au secteur de la mobilité électrique.

Sources : USC et FP2M

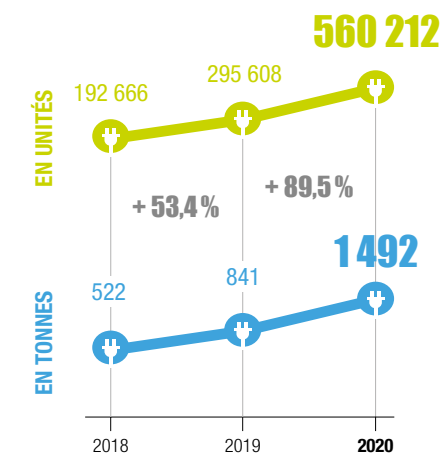


David Turmel
Directeur Adhérents et Opérations

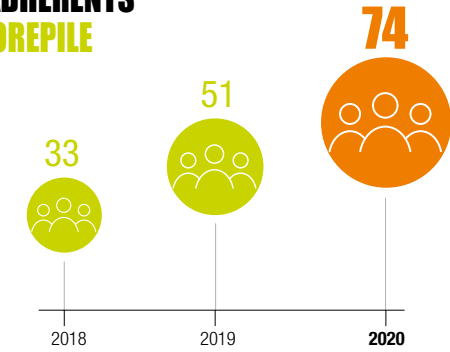
« En 3 ans, le nombre d'adhérents permet d'atteindre une représentativité de plus de 80% du marché des VAE. »

MISES SUR LE MARCHÉ BATTERIES DE MOBILITÉ COREPILE

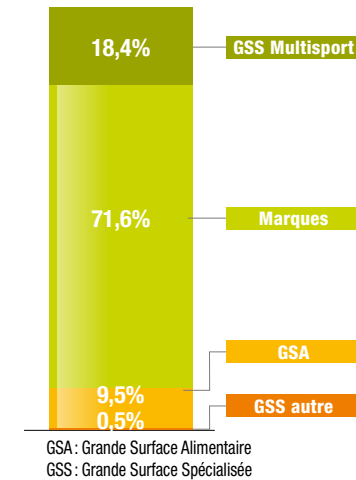
L'augmentation des mises sur le marché pour Corepile est due pour une large part à l'arrivée de nouveaux adhérents mais aussi à la forte progression des ventes. En 2020, les ventes de VAE ont dépassé celles des vélos musculaires avec 56% de part de marché total cycles. (Source : Observatoire du Cycle 2020).



NOMBRE D'ADHÉRENTS MOBILITÉ COREPILE



RÉPARTITION PAR RÉSEAU



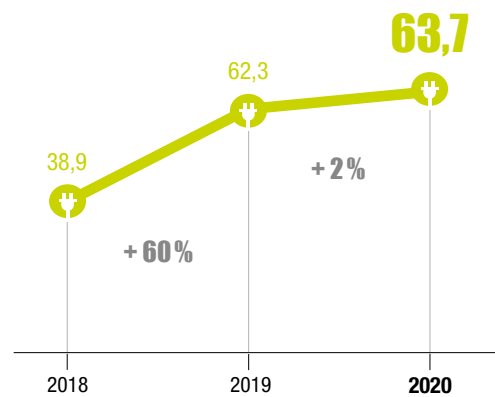
RÉSULTATS DE COLLECTE



La crise sanitaire a provoqué une **suspension des collectes de batteries de mobilité durant 8 semaines** entre mars et avril.

Néanmoins les collectes ont **fortement progressé sur le second semestre** permettant même de dépasser la collecte de 2019. La tendance de collecte pour l'année 2021 est orientée à 100 tonnes sous réserve d'une année encore atypique.

ÉVOLUTION DES COLLECTES

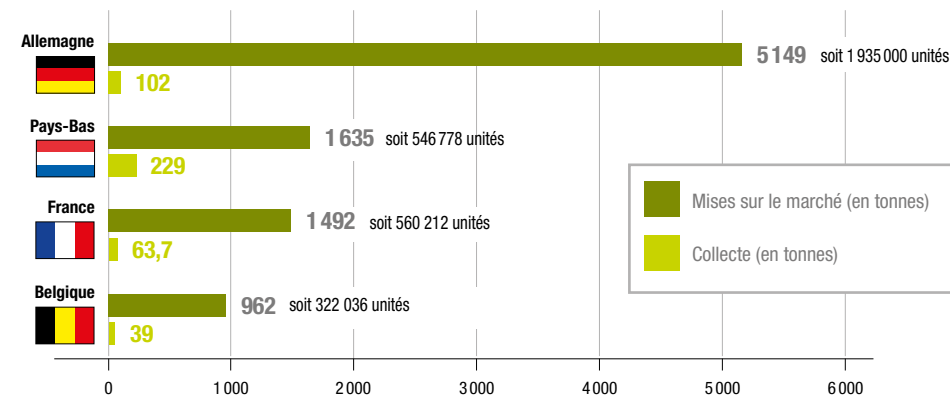


La performance française est honorable par comparaison des principaux acteurs européens, dans la mesure où la durée de vie des batteries est estimée entre 5 et 10 ans, le calcul du taux de collecte par rapport à l'année en cours n'est pas représentatif (moins de 5%). Sur la moyenne des MSM des 10 dernières années, le «taux de collecte» serait de l'ordre de 15%.

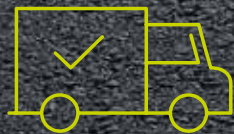
COMPARATIF EUROPÉEN

Alors qu'elle est une des plus récentes, la filière de collecte et de recyclage des batteries de mobilité en France se situe juste derrière les Pays-Bas au niveau européen dans la mise sur le marché de batteries de mobilité. Avec une belle progression depuis quelques années.

Les Pays-Bas connaissent un volume important de mises sur le marché et de collecte car ils réceptionnent des batteries de toute l'Europe pour leur service de réparation de batteries.



RÉSEAU DE COLLECTE

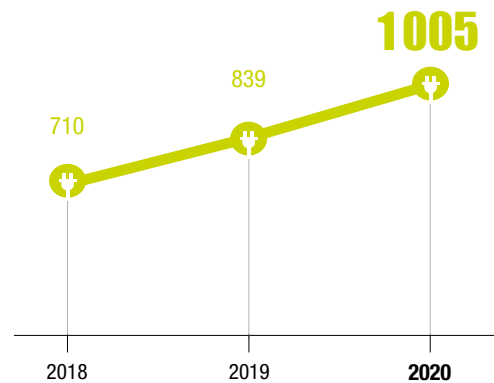


ÉVOLUTION DU NOMBRE DE POINTS DE COLLECTE

En 3 ans, le nombre de points de collecte a dépassé les 1000 suite à des **opérations de recrutement massives** (mailing, présence salon, opérations avec les adhérents). Un développement qui se poursuit auprès de **revendeurs indépendants** (voir page 12) et le lancement récent d'une expérimentation sur une dizaine de déchetteries.

La montée en puissance des réseaux de collecte devrait s'accélérer en 2021, notamment dans les enseignes de distribution spécialisée ou alimentaire.

L'adhésion de l'enseigne **Fnac/Darty** permet déjà de porter le nombre de points de collecte au-delà de 1500 à mi-2021.



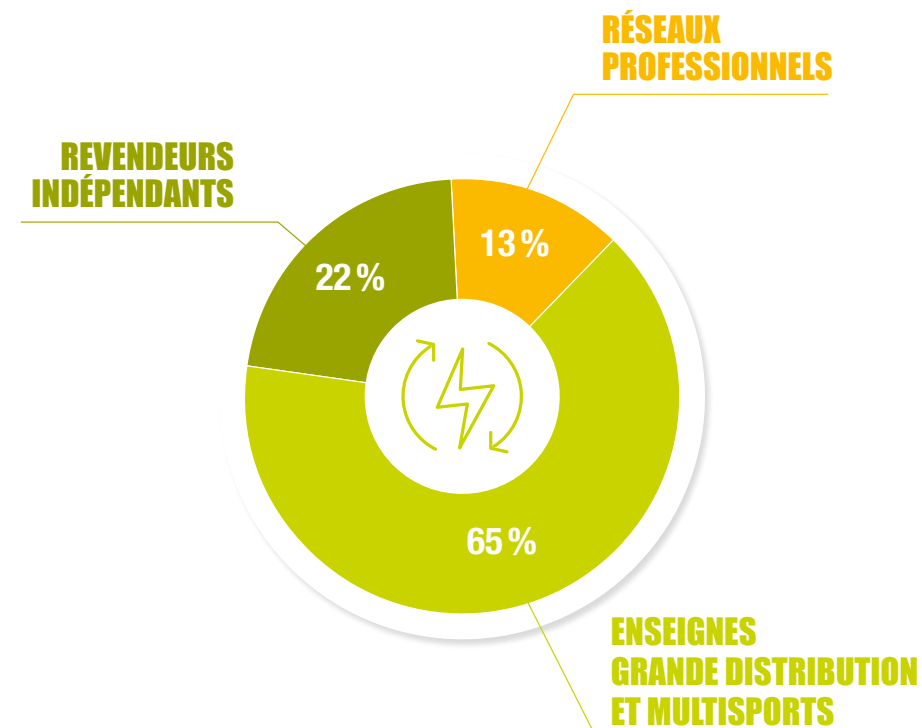
Alexis Rivollier
 Chef de projets
 filière mobilité

“ Pour le moment certains revendeurs ont peu de retour de batteries usagées mais cette tendance devrait s'inverser suite à l'accélération des ventes de ces dernières années et nous serons présents pour les accompagner. ”



RÉPARTITION DES POINTS DE COLLECTE

au 31/12/2020



LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ

ÉCONOMIE CIRCULAIRE >>



Début 2021, Corepile a mis en place un nouveau dispositif de collecte pour les magasins ayant moins de 30 batteries en stock.

Jusqu'à présent les collectes de petites quantités se faisaient en carton homologué ADR, mais ce carton n'était pas laissé sur place et le point de collecte ne possédait pas de conteneurs de stockage. À présent tous les points de collecte sont équipés avec ce fût plastique également homologué ADR. Afin de respecter la réglementation ADR, le fût doit être muni d'une poche plastique et les batteries doivent être calées avec de la vermiculite servant à isoler les batteries entre elles et limiter les départs de feu.



Fût ADR / Sachet plastique / Vermiculite.

PROCÉDURE DE REMPLISSAGE DES FÛTS PLASTIQUES AVEC DES BATTERIES D'ENGINES DE DÉPLACEMENT PERSONNEL MOTORISÉS

Les batteries d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) sont classifiées comme "batteries dangereuses" et doivent respecter des conditions d'emballage strictes pour les transporter en vue de leur recyclage. En cas d'emballage non conforme, les collecteurs refusent l'intervention. Corepile fournit les éléments nécessaires au conditionnement :

- un fût plastique
- un sac de vermiculite pour isoler les batteries
- un niveau de sachets plastiques destinés aux batteries endommagées.

TYPES DE BATTERIES ACCEPTÉES : Toutes les batteries au plomb, au lithium-ion et d'autres engins de déplacement personnel motorisés (véhicules, skateboards, scooters, etc.) équipés non scellés.

POUR UNE PLUS GRANDE SÉCURITÉ, METTRE DU RUBAN ADHÉSIF SUR LES CONTACTS.

ATTENTION : Si vous avez des batteries endommagées et/ou déformées, vous devez impérativement les emballer individuellement dans un sachet avant de les déposer dans le fût.

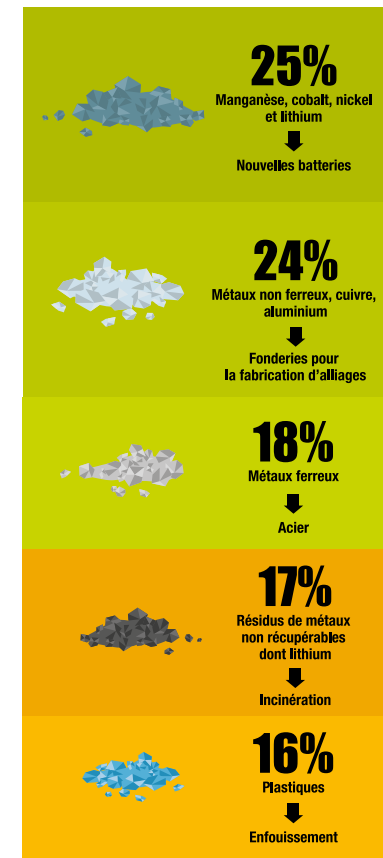
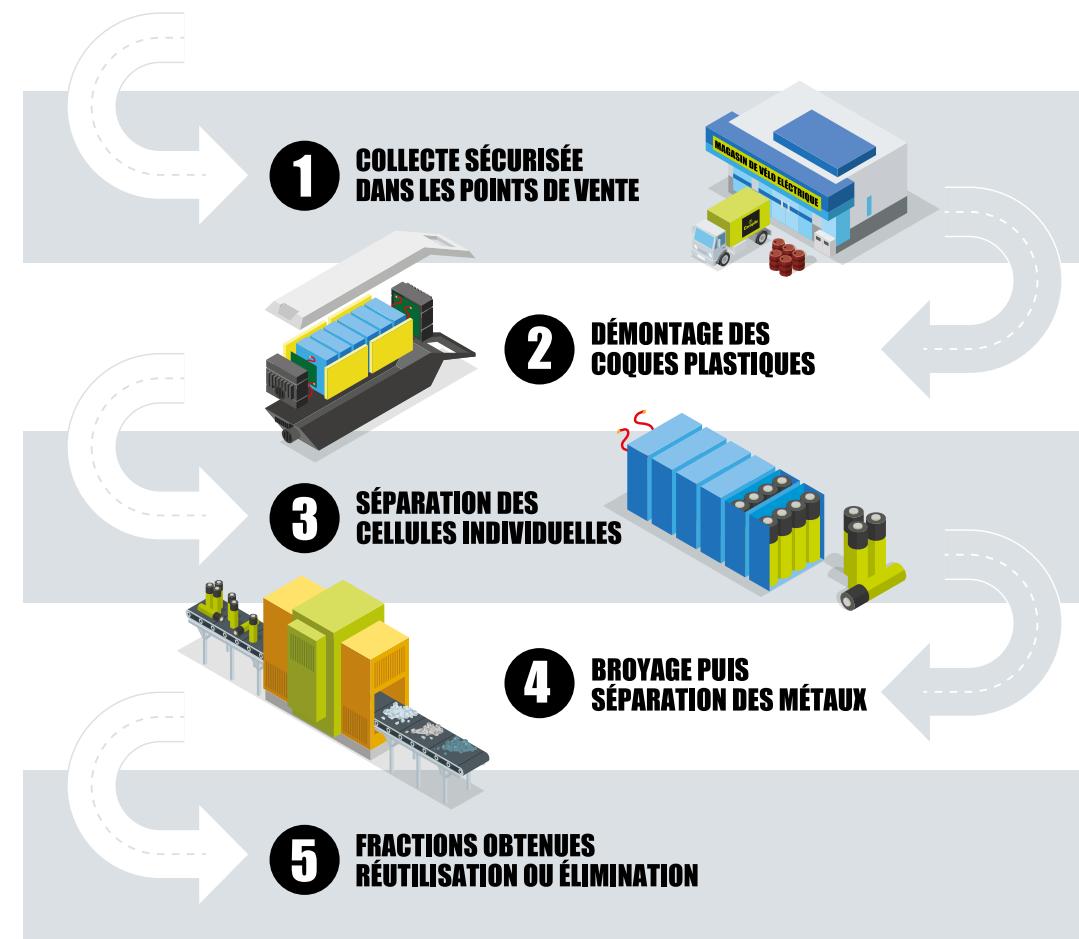
MERCI DE BIEN SUIVRE LES ÉTAPES SUIVANTES
DURÉE TOTALE ENTRE 20 ET 30 MIN / POUSS MAXIMUM AUTORISÉE = 60KG

- Mettez la poche dans le fût et la laissez sécher 24h.
- Rangez les batteries verticalement dans le fût en les calant entre elles. Attention : une batterie déformée doit être emballée dans un sachet avant d'être rangée dans le fût afin d'éviter les autres batteries.

AVANTAGES

- ✓ Sécurité renforcée du stockage des batteries
- ✓ Contenant Corepile laissé en magasin
- ✓ Pratique : ouverture totale pour stockage et transport
- ✓ Réutilisable
- ✓ Une procédure de remplissage est aussi envoyée aux points de vente équipés

CHEMIN PARCOURU PAR LES BATTERIES DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES LÉGERS :





ATTENTES ET FREINS DES REVENDEURS INDÉPENDANTS

Afin de comprendre les réticences et les attentes des revendeurs indépendants à devenir point de collecte, Corepile a réalisé **une étude ciblée en 2021 : 50 entretiens téléphoniques** ont été menés dans tous les départements de la métropole.

Il apparaît que les **revendeurs indépendants connaissent une très forte activité** qui est difficile à gérer par un personnel en sous-effectif (souvent de 5 ETP).

Par ailleurs **le nombre de batteries usagées récupérées aujourd'hui est encore très faible** (4 batteries usagées rapportées en moyenne par an) et ne pose pas de problème de gestion aujourd'hui.

NOTORIÉTÉ ASSISTÉE DE COREPILE :

60%

(connaissance forte à modérée)

INTÉRÊTS RELEVÉS DE L'OFFRE COREPILE :

- ▶ Simple, pratique et sans frais
- ▶ Donne une image valorisante vis-à-vis des clients
- ▶ Permet une sécurisation du stockage

FREINS SOULEVÉS :

- ▶ Manque de place en magasin ou réserve
- ▶ Ne souhaite pas devenir une « déchetterie »
- ▶ Ce service doit être réservé à la clientèle mais pas à tout le monde



Jeanne Lepeintre
Directrice de la
communication et QSE

“ L'année 2020 très atypique nous a permis de réaliser deux études clés. Leurs enseignements nous permettront de mieux cibler nos communications vers les revendeurs et les consommateurs. ”

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'afflux de batteries usagées dans les années à venir fera évoluer l'attitude et les attentes des points de vente. La réglementation viendra probablement aussi modifier l'encadrement.

Le consommateur sera attentif au recyclage comme il l'est pour les piles et batteries portables.

Le développement de la collecte de ces batteries en déchetteries est à encourager dès maintenant.

L'offre de Corepile semble adaptée, notamment le fût plastique de petite contenance qui répond au problème de place. Le réseau se constituera de lui-même progressivement en parallèle de la montée en puissance du besoin.

ÉTUDE CONSO



USAGES ET ATTITUDES DES FRANÇAIS POSSESSEURS DE VÉL

De janvier à avril 2021 Corepile a mené une vaste étude sur les propriétaires de véhicules électriques légers.

Méthodologie : une phase « quali » en forum, web conf et entretiens sur Whatsapp (11 utilisateurs de VAE et 13 de trottinettes) suivie d'une phase quanti avec 620 répondants.

49% des propriétaires de VAE et 63% de ceux de trottinettes ont acquis leur véhicule dans l'année !

Le vol et les intempéries sont les deux craintes récurrentes pour tous les utilisateurs de véhicules électrique légers. A ces deux craintes, s'ajoute le fait que les vélos sont lourds à porter si cela s'avère nécessaire et que la conduite d'une trottinette présente plus de risques d'accident.

Pour éviter les vols, les propriétaires de vélos ou trottinettes **garant à plus de 95% leur engin à l'intérieur** lorsqu'ils sont chez eux. Au bureau 88% des trottinettes et 65% de vélos seront garés à l'abri. Grâce à cette vigilance seuls 5% des répondants ont déjà subi un vol de leur engin.



VÉLO ÉLECTRIQUE

PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

59% sont des hommes

67% ont + de 50 ans

81% vivent en province

80% possèdent un autre véhicule électrique léger (autre VAE ou EDPM)

AUTONOMIE ESTIMÉE

55 km

TRAJETS

165 km par mois en moyenne



BÉNÉFICE PRINCIPAL

Santé (64%) et parce que c'est faire du sport en douceur (55%)

► en lien avec le profil plus âgé



TROTTINETTE ÉLECTRIQUE

PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

64% sont des hommes

76% ont – de 50 ans

47% vivent en région parisienne

63% ne possèdent pas d'autre véhicule équivalent dans leur foyer (VAE ou autre EDPM)

AUTONOMIE ESTIMÉE

27 km

TRAJETS

93 km par mois en moyenne



BÉNÉFICE PRINCIPAL

Gagner du temps (67%) – en moyenne 36 minutes par jour de gagné

► en lien avec la région parisienne / transports

FOCUS BATTERIES

Seuls 29% des possesseurs de vélo et 13% des possesseurs de trottinettes s'estiment parfaitement bien renseignés sur le bon usage des batteries.



Le recyclage des batteries fait consensus

► **75%** des possesseurs de VAE le placent en "très important"

49% des possesseurs de trottinette le placent en "très important"

78% des consommateurs de ces engins sont en attente de plus d'informations au sujet des batteries : notamment les conseils d'usage, d'entretien et les points de collecte de recyclage.

49% attendent ces informations directement à l'achat (notice)

Malgré tout, intuitivement, le geste de tri est connu : les points de vente et la déchetterie sont cités majoritairement comme lieux où déposer une batterie usagée.

CONCLUSIONS

Le recyclage des batteries des véhicules électriques légers (VEL) n'est pas encore effectif mais est déjà une préoccupation importante des possesseurs de ces véhicules.

Corepile va diffuser largement une brochure pour répondre aux attentes d'informations exprimées lors de cette étude. Il conviendra d'impliquer tous les acteurs du secteur pour que les consommateurs se sentent accompagnés jusqu'à la fin de vie de leur véhicule.

COMMUNICATION B-to-B



La notoriété de Corepile est un élément clé pour le développement du réseau des points de collecte. Des moyens spécifiques sont déployés.

ANNONCES PRESSE B-to-B



Depuis 3 ans, Corepile a diffusé plus de 30 publications et bannières web au sein de 3 magazines spécialisés afin de faire connaître le service à une cible professionnelle.

Sport Guide



DES SUPPORTS ADAPTÉS AUX POINTS DE VENTE



Vitrophanie



Procédures de remplissage des conteneurs.



NOUVEAU

PARTICIPATION À CERTAINS SALONS PROFESSIONNELS



En 2019, Corepile a partagé le stand de l'USC au salon sport-achat à Lyon.

En juillet 2021, un stand sur le salon Prodays à Paris sera un temps fort pour rencontrer les nombreux acteurs de la profession et encore mieux faire connaître nos offres de service !

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC



TOUR DE FRANCE

Le Tour de France qui attire un public large combiné à l'essor des ventes de VAE s'est révélé un **cadre idéal pour sensibiliser les Français à la bonne utilisation et au recyclage des batteries !**



En 2019 et 2020, Corepile a tenu un stand sur « **les ateliers du tour** ». Cet espace a été un **lieu privilégié pour s'informer sur la pratique du vélo** : recommandations techniques, ateliers de réparation, parcours d'essai, informations sur la sécurité. Corepile y propose des conseils sur le bon usage des batteries, leur entretien et l'importance de leur recyclage.

PRESSE SPÉCIALISÉE

En 3 ans, les titres de presse grand public dédiés au vélo ont évolué pour **se spécialiser sur les vélos à assistance électrique** mais aussi sur une pratique de plus en plus citadine. La **vingtaine de publications** réalisée par Corepile est donc **de mieux en mieux ciblée** vers les utilisateurs d'engins électriques.



Dans le cadre de leurs démarches responsables respectives en faveur de la prévention des risques sur la route et de la prévention environnementale pour la gestion des déchets, Corepile et l'association Prévention Routière se sont engagées dans un partenariat dès 2021 pour communiquer et sensibiliser sur les enjeux de la mobilité électrique.



MAI À VÉLO

Mai à Vélo est l'initiative d'un collectif d'acteurs nationaux du vélo, soutenu par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports, qui **rassemble toutes les initiatives en faveur de la pratique du vélo**, sous toutes ses formes, auprès du plus grand nombre, à travers des **événements cyclables, pédagogiques et populaires**.

À cette occasion, Corepile a dévoilé sa **nouvelle brochure conçue en partenariat avec l'association Prévention Routière** et avec des experts du domaine. Elle propose de nombreux **conseils pratiques** aux utilisateurs de véhicules électriques légers.



LES ADHÉRENTS COREPILE MOBILITÉ :

• ACCELL NEDERLAND BV • ADP ENGINEERING GMBH • AMSTERDAM AIR SAS • APESUD CYCLING • ARCADE CYCLES • ASKOLL EVA SPA • ASPHALT.BIKE • AT ZWEIRAD GmbH • ATALA SPA • ATELIER DE LA BATTERIE • BABBOE BV • BC GMBH & CO.KG • BIKE24 GmbH • BIKEUROPE BV • BMC SWITZERLAND AG • BOND MOBILITY France SAS • BROMPTOM BICYCLE LTD • CANYON BICYCLES GmbH • CARGO BIKE DISTRIBUTION SAS • CARREFOUR HYPERMARCHÉ • CGN France • CORAL SARL • COWBOY SA • CYCLE ME SAS • CYCLE UNIE BENELUX BV • CYCLES LAPIERRE SAS • CYCLEUROPE INDUSTRIES SAS • CYCLING SPORTS GROUP BV CANNONDALE • DECATHLON France • DENVER • DERBY CYCLES WERKE GMBH (Groupe PONS) • DSB MAA BIKES • E-COCO SAS • ELWING TECH SAS • EUROCKA MOTORCYCLES SARL • FEU VERT • FLYER SERVICE GmbH • GHOST BIKE GmbH • GIANT France • GO SPORT France • INTERNETSTORES GmbH • KG • KONINKLIJKE GAZELLE NV (Groupe PONS) • MAGURA Bosch Parts & Services GmbH & Co. • MFC • MOUSTACHE BIKES • MS SYSTEMES SAS • NEOMOUV • O2 FEEL BIKES • OKLO CYCLES • ORBEA S. COOP • PEXCO GMBH • PLANET FUN CUBE BIKE • REBY RIDES SL • RIESE & MÜLLER GMBH • ROSE BIKES GmbH • SCA OUEST • SILVE SAS • SCOTT SPORTS SA • SHIMANO France Composants Cycles • SOCAMAINE • SPECIALIZED EUROPE BV • SPECIALIZED EUROPE GmbH • SUPER73 B.V • TEEBIKE • TREK • TRIBE SPORT GROUP • VANMOOF BV • VELAIR • VELO CABANE SAS • VELOMOTION HOLLAND BIKES • WINORA STAIGER GmbH • WOOM GmbH • XAZONY MALY BV • XIAOMI TECHNOLOGY FRANCE SAS • XIAOMI TECHNOLOGY NETHERLANDS BV • YC SAS • YUBA • ZEBRA ANGELL GROUPE ZEBRA •



17, rue Georges Bizet - 75116 Paris
Tél. : 01 56 90 30 90 – Mail : mobilite@corepile.fr
RCS Paris : 422 489 088 000 35 – APE : 7022 Z – S. A. au capital de 40 000 euros
Corepile est un éco-organisme sans but lucratif sous agrément d'État
qui organise et développe la collecte et le recyclage des piles et batteries usagées

**LES BATTERIES
DE CYCLE,
ça se recycle!**